



Asie du Sud-Ouest

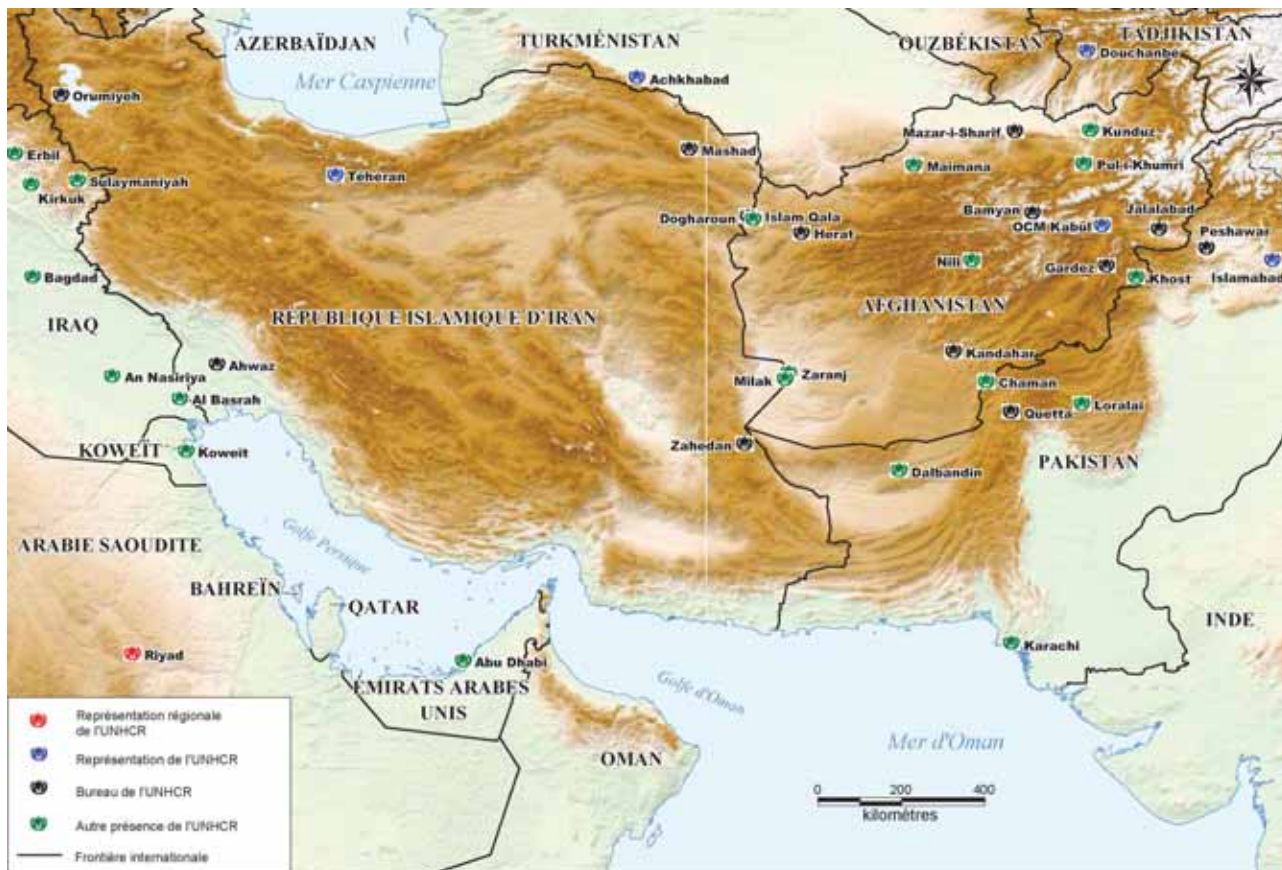
Environnement opérationnel

Six ans après la signature de l'Accord de Bonn, qui témoignait de la volonté de la communauté internationale de reconstruire l'Afghanistan, le pays fait face à plusieurs défis : retour à la stabilité politique, reconstruction et développement. L'on a assisté à des avancées importantes dans de nombreux domaines depuis la conclusion du Pacte pour l'Afghanistan (janvier 2006), par le biais duquel la communauté internationale et le Gouvernement afghan fixaient un certain nombre d'objectifs clés relatifs à l'édification de l'État, à la sécurité et au progrès économique et social. Cependant, la dégradation de la situation sécuritaire au cours des deux dernières années, aggravée par l'intensification de la culture du pavot, menace d'occulter les progrès accomplis et a un impact sur les mouvements de rapatriement, qui ont considérablement diminué depuis 2005. Sans doute sera-t-il encore plus difficile d'entretenir la dynamique de l'opération de rapatriement librement consenti et d'assurer des réintégrations viables dans les années à venir.

Afghanistan

République islamique d'Iran

Pakistan



Depuis le mois de mars 2002, plus de cinq millions d'Afghans – soit environ 20 pour cent de la population totale – ont regagné leur pays d'origine. Quatre millions d'entre eux ont bénéficié de l'assistance de l'UNHCR à cet effet. Au cours des deux dernières années, le nombre de rapatriements a accusé une baisse brutale. Parallèlement, les expulsions à partir de la République islamique d'Iran et le retour d'Afghans non enregistrés qui vivaient au Pakistan ont mis l'accent sur la nécessité de gérer les mouvements de populations hors du cadre de l'asile.

Quelque trois millions d'Afghans vivent toujours au Pakistan (2,1 millions) et en République islamique d'Iran (915 000). Plus de 80 pour cent de ces individus sont exilés depuis plus de vingt ans et la moitié d'entre eux sont nés à l'étranger. Les éventuels candidats au rapatriement sont à nouveau vivement préoccupés par les conditions de sécurité, en particulier dans les provinces du sud et du sud-est, qui jouxtent le Pakistan. La sécurité pose un grave problème en Afghanistan même, où de nombreuses personnes sont toujours déplacées, en particulier dans les zones touchées par des conflits. Dans le même temps, les mouvements de population ordinaires ont continué à augmenter, avec de nombreuses allées et venues entre l'Afghanistan et les pays limitrophes. Ces mouvements, tout comme la pauvreté dont souffrent les Afghans enregistrés qui vivent en exil et les capacités d'absorption limitées de l'Afghanistan, posent des problèmes complexes auxquels les décideurs politiques devront apporter des solutions concrètes dans les années à venir.

Dans un tel contexte, l'UNHCR et ses partenaires doivent réajuster à court et à moyen terme leur stratégie opérationnelle, la conception de leurs programmes et

l'allocation des ressources. En Afghanistan, ils entendent principalement s'assurer du caractère volontaire et progressif des retours afin de garantir une réintégration viable. Les Accords tripartites régissant les rapatriements librement consentis ont été reconduits avec la République islamique d'Iran, ainsi qu'avec le Pakistan ; cependant, les contraintes de sécurité ont une influence de plus en plus déterminante sur les mouvements de retour. L'UNHCR poursuivra vraisemblablement ses opérations dans certains secteurs – abris, eau et assainissement, notamment – et continuera de suivre de près la situation des rapatriés. Par ailleurs, le Haut Commissariat accordera davantage d'attention aux moyens qui permettraient d'offrir une assistance par le biais de divers accords de mise en oeuvre, notamment dans le cadre de programmes de développement nationaux.

Quelque 250 000 immigrants afghans en situation irrégulière ont été expulsés de la République islamique d'Iran l'année dernière. Si la plupart des expulsés étaient des hommes célibataires, la situation critique de plus de 4 500 familles touchées en Afghanistan a donné une dimension politique particulièrement sensible à cette problématique. Ceci a attiré l'attention du Gouvernement afghan sur les questions de réfugiés ; de migrations et de déplacement interne, qui figureront sans doute au premier plan des préoccupations politiques dans les années à venir.

Au Pakistan, 2,15 millions d'Afghans se sont vu délivrer des attestations d'enregistrement, valables jusqu'en 2009, à l'occasion de l'opération d'enregistrement qui s'est achevée en 2007. À la demande des Gouvernements pakistanais et afghan, les Afghans non enregistrés qui



UNHCR/V. Tan

Afghanistan. L'eau est rare et de nombreux rapatriés n'ont qu'un accès limité à l'eau potable.

regagnaient leur pays avant la mi-avril 2007 ont été autorisés, à titre exceptionnel, à le faire avec l'aide de l'UNHCR. Pendant cette période, quelque 206 000 Afghans non enregistrés sont rentrés en bénéficiant d'une formule d'aide au rapatriement qui comprenait une indemnité en espèces plus élevée.

Plus de la moitié des Afghans enregistrés au Pakistan vivent dans des agglomérations ; les 45 pour cent restants résident dans des camps et dans des zones d'installation permanentes en milieu rural. Afin d'inverser la tendance à la baisse observée dans les mouvements de retour, le Gouvernement pakistanais a annoncé qu'il avait mis au point un plan pour rapatrier tous les Afghans demeurés dans le pays d'ici à la fin de l'année 2009. L'un des éléments clés du plan est la fermeture des 85 camps de réfugiés. Après plusieurs mois de préparatifs, le camp de Katcha Gari (65 000 personnes) a été fermé dans le calme à la fin du mois de juillet. La moitié des résidents de Jalozaï (110 000 personnes) ont évacué le camp en 2007 et la structure sera complètement fermée au début de l'année 2008.

En dépit des restrictions supplémentaires imposées aux Afghans enregistrés en République islamique d'Iran, le rapatriement librement consenti des réfugiés ne s'est pas accéléré en 2007. Les autorités iraniennes ont indiqué qu'elles pourraient réexaminer le statut des Afghans enregistrés pour accélérer l'opération de rapatriement. Les discussions sur la population afghane enregistrée en République islamique d'Iran entreront vraisemblablement dans une nouvelle phase dans les prochaines années.

Stratégie

Selon les prévisions de l'UNHCR, les tendances actuellement observées en matière de rapatriement persisteront au cours des années à venir. On peut également escompter que les pays voisins continueront à exercer des pressions pour accroître le nombre de retours. Dans ces conditions, la stratégie d'ensemble du Haut Commissariat consistera à maintenir le programme de rapatriement librement consenti et à orienter ses efforts de réintégration sur les régions du pays où les conditions de sécurité permettent un accès régulier et sans risques. L'UNHCR continuera d'appuyer le projet du Gouvernement afghan, visant à allouer des parcelles aux rapatriés pauvres et dépourvus de terres, poursuivra ses programmes dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'assainissement et suivra avec attention les conditions de vie des rapatriés. Il renforcera également sa coopération avec les programmes nationaux destinés à favoriser le développement des communautés dans les zones rurales, l'éducation, la santé, l'emploi et les mécanismes de microcrédit.

Compte tenu du nombre important d'Afghans qui résident toujours en République islamique d'Iran et au Pakistan, l'UNHCR prendra l'initiative d'offrir une protection et de mettre en œuvre les solutions retenues. En affinant les données procurées par les opérations d'enregistrement menées dans les deux pays, le Haut Commissariat sera en mesure de procéder à une analyse plus approfondie et d'établir un profil détaillé de la population afghane ; ceci permettra de moduler les interventions en fonction des besoins recensés. Il continuera à

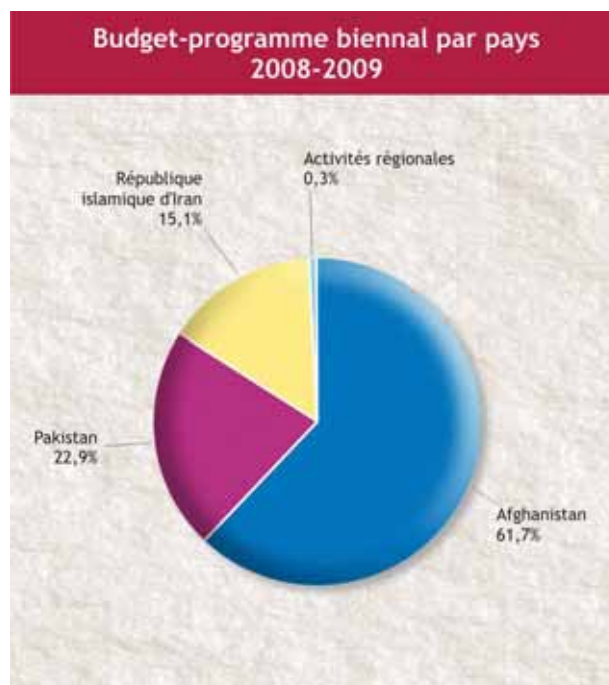
se concentrer sur le rapatriement librement consenti, en particulier pour les personnes originaires de provinces et de régions où les conditions sont propices à une réintégration viable des rapatriés. La protection et l'assistance seront axées sur l'amélioration des conditions de séjour, sur des interventions de développement au profit des zones d'accueil touchées par la présence de réfugiés et sur le soutien aux personnes vulnérables. L'UNHCR continuera d'offrir des possibilités de réinstallation à certains individus, lorsque cela s'avère approprié.

Contraintes

La sécurité sera un élément clé, déterminant l'ampleur et le rythme de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan dans les prochaines années. Elle aura donc un impact sur l'appui que l'UNHCR dispense au rapatriement librement consenti et à la réintégration viable. La capacité du Gouvernement afghan à mener efficacement des négociations avec ses voisins et à assumer davantage de responsabilités dans la gestion des rapatriements, des migrations et des déplacements internes de populations, sera également un facteur important. La volonté des Gouvernements de la région de coopérer efficacement à la gestion des mouvements transfrontaliers et de travailler en respectant le principe du rapatriement librement consenti et progressif, influera également sur la protection et la recherche de solutions durables en Asie du Sud-Ouest.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont décrites dans des chapitres distincts.



Budget (dollars E.-U.)					
Pays	2007			2008	2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme annuel
Afghanistan	52 270 958	0	52 270 958	49 871 900	50 595 410
République islamique d'Iran	12 849 430	884 782	13 734 212	12 376 669	12 273 117
Pakistan	19 053 563	2 548 598	21 602 161	18 374 173	18 884 942
Activités régionales ¹	275 000	0	275 000	120 000	412 962
Total	84 448 951	3 433 380	87 882 331	80 742 742	82 166 431

¹ Inclut le rapatriement des Afghans en provenance de divers pays.

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.